



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2011 TABLE DES MATIÈRES

2. ORDRE DU JOUR.....	313
2.1 2011 09 196 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011.....	313
3. PROCÈS-VERBAUX.....	314
3.1 2011 09 197 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 9 AOÛT 2011.....	314
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3.....	314
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	314
4.1 DÉPÔT DU SUIVI DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 JUILLET ET DU 27 JUILLET 2011.	314
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	315
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	315
6. RAPPORT DU MAIRE.....	315
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE.....	315
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	315
6.3 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	315
7. URBANISME.....	315
7.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT.....	315
7.2 2011 09 198 RECOMMANDATION DU CCU ÉCURIE ET LOGEMENT DE SYLVIE ROY.....	315
7.3 PROJET D'ENTENTE BASSIN VERSANT (PONCEAU).....	316
7.4 JOURNÉE DE FORMATION EN URBANISME (29 OCTOBRE).....	316
8. VOIRIE MUNICIPALE.....	316
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS D'AOÛT 2011..	316
8.2 2011 09 199 APPROBATION DES DÉPENSES CHEMIN DE LA RIVIÈRE.....	316
8.3 2011 09 200 PLAN TERRITORIAL DE MOBILITÉ DURABLE DE L'ESTRIE.....	316
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....	316
9.1 2011 09 201 CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES – APPUI RÉOLUTION COMPTON	316
9.2 2011 09 202 PROJET DE LOI 14 (LOI SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES).....	317
10. SÉCURITÉ.....	318
10.1 2011 09 203 SEMAINE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE.....	318
11. LOISIRS ET CULTURE.....	318
11.1 MÉMOIRES VIVANTES.....	318
11.2 2011 09 204 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES.....	318
12. CORRESPONDANCE.....	318
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS D'AOÛT 2011.....	318
12.2 2011 09 205 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	318
13. TRÉSORERIE.....	319
2011 09 206 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 6 SEPTEMBRE 2011.....	319
13.2 CONCILIATION BANCAIRE.....	319
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 AOÛT 2011.....	319
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 AOÛT 2011.....	319
13.5 2011 09 207 NICOLE PINSONNEAULT.....	319
14. DIVERS.....	319
14.1 2011 09 208 ENTENTE DE TRAVAIL : SECRÉTAIRE.....	319
14.2 TOURNOI DE GOLF: CENTRE DE SANTÉ.....	320
14.3 2011 09 209 AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT 348-2011 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE (ÉLUS).....	320
14.4 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2011 07 181.....	320



14.5	ENTENTE MONTY COULOMBE.....	320
14.6	2011 09 210 DON SOUPER PAROISSIAL	320
14.7	2011 09 211 DÉLÉGATION MARTIAL TÉTREULT CONGRÈS FQM	320
15.	2011 09 212 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	321



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 septembre 2011, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général par intérim, monsieur Roma Fluet.

Madame le maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

2. Ordre du jour

2.1 2011 09 196 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 août 2011.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

4.2 Dépôt du suivi des séances extraordinaires du 18 juillet et du 27 juillet 2011

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Suivi du maire

6.1 Suivi du maire

6.2 Rapport des comités

6.3 Rapport du directeur général

7. Urbanisme

7.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

7.2 Recommandation du CCU : Écurie et logement de Sylvie Roy

7.3 Projet d'entente bassin versant (ponceau)

7.4 Journée formation en urbanisme (29 octobre)

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'août 2011

8.2 Approbation des dépenses chemin de la Rivière

8.3 *Plan territorial de mobilité durable de l'Estrie

9. Environnement et hygiène du milieu

9.1 Cueillette des matières recyclables – appui résolution Compton

9.2 *Projet de loi 14 (loi sur la mise en valeur des ressources minérales)

10. Sécurité

10.1 Semaine de la justice réparatrice

11. Loisirs et Culture

11.1 *Mémoires vivantes

11.2 *Programme de soutien aux installations sportives

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la correspondance reçue en août 2011.

12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des comptes à payer au 6 septembre 2011

13.2 Conciliation bancaire au 31 juillet 2011

13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 août 2011

13.4 Liste des déboursés 31 au août 2011

13.5 Nicole Pinsonneault

14. Divers

14.1 Entente de travail: secrétaire

14.2 Tournoi de golf : Centre de santé

14.3 Avis de motion : Règlement 348-2011 Code d'éthique et de déontologie (élus)

14.4 *Abrogation de la résolution: 2011 07 181

14.5 Entente Monty Coulombe

14.6 Don souper paroissial (2 octobre 2011) 100 \$

14.7 Délégation Martial Tétreault congrès FQM

15. Levée de la séance

L EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 septembre soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2011 09 197 Lecture si demandée et adoption des procès-verbaux de la session régulière du 9 août 2011

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de la séance ordinaire du 9 août 2011 est déposé.

4.1 Dépôt du suivi des séances extraordinaires du 18 juillet et du 27 juillet 2011.

Les suivis des séances extraordinaires du 18 juillet et du 27 juillet 2011 sont déposés.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Madame Christine Lapierre et monsieur Michel Aurey s'informent du dossier de madame Sylvie Roy.

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

Madame le maire invite les conseillers à lire la documentation sur la Sûreté du Québec. Internet haute vitesse est maintenant déployé sur presque tout le territoire de la MRC. Un programme sur l'amélioration de l'habitat est disponible. Le « travailleur de rue » en est probablement à sa dernière année. La MRC poursuit l'inventaire des cimetières.

6.2 Rapport des comités

Sandra Raymond fait part des difficultés rencontrées lors du Service d'animation estivale. Jean-Pierre Bessette a participé à la régie des déchets : un contrat pour la récupération des matières recyclables à un prix abordable a été conclu avec Magog. Le CLD (conseil local de développement) visitera les municipalités.

6.3 Rapport du directeur général

Rien à signaler.

7. Urbanisme

7.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et en environnement est déposé.

La conseillère Sandra Raymond déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la question, étant la voisine et, en conséquence, s'abstient de participer aux délibérations et au vote. (art. 361 de la L.E.R.M.)

7.2 2011 09 198 Recommandation du CCU écurie et logement de Sylvie Roy

CONSIDÉRANT QUE le permis de construction émis en 2005 au nom de Madame Sylvie Roy ne mentionne pas l'aménagement d'un logement;

CONSIDÉRANT QU'un logement a été aménagé illégalement à même le bâtiment de l'écurie;

CONSIDÉRANT QUE les usages mixtes à l'intérieur d'un bâtiment principal ne sont pas autorisés au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire doit se conformer à la LPTAQ pour l'aménagement d'un logement illégal en zone agricole sans autorisation préalable auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QU'il apparaît non compatible l'usage résidentiel à même un bâtiment agricole;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande de ne pas entreprendre de démarches visant à rendre conforme l'usage mixte, soit un usage résidentiel à même un bâtiment agricole;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie de la résolution;

QUE le conseil municipal maintient l'usage actuel du bâtiment agricole sis au 527, chemin de la Rivière;

Qu'une copie de la présente résolution soit adressée à madame Sylvie Roy.

9.2 2011 09 202 Projet de loi 14 (loi sur la mise en valeur des ressources minérales)

ATTENDU QUE, le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, lequel fait suite au projet de loi n° 79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

ATTENDU QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier ;

ATTENDU QUE dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- de retirer l'article 327 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire, notamment les parcs nationaux ou régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;
- que la MRC où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;
- qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- d'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion d'un bail minier;
- de développer une stratégie permettant l'émergence de filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec.

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces enjeux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'APPUYER les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

10. Sécurité

10.1 2011 09 203 Semaine de la justice réparatrice

ATTENDU QUE, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU QUE, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

ATTENDU QUE, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « *Nouveau regard sur la justice* », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE proclamer, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, *Semaine de la justice réparatrice* à Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

11. Loisirs et Culture

11.1 Mémoires vivantes

Les noms de trois autres personnes seront communiqués à Madame Michèle Lavoie.

11.2 2011 09 204 Programme de soutien aux installations sportives

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET APPUYÉ PAR monsieur Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De demander à madame Lise Côté de préparer le projet à soumettre dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois d'août 2011

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'août 2011.

12.2 2011 09 205 Adoption de la correspondance

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la correspondance du mois d'août 2011 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.



QUE les autres conditions discutées et entendues respectant les normes du travail seront rédigées dans la convention;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soient autorisés à signer la convention de travail.

VOTE: POUR: 3 Martial Tétreault, Claudette Thibault, Gary Caldwell
CONTRE: 3 Sandra Raymond, Jean-Yves Masson, Jean-Pierre Bessette
Madame le maire Linda Ouellet tranche et vote en faveur de la proposition.

ADOPTÉE

14.2 Tournoi de Golf: Centre de santé

Non retenu.

14.3 2011 09 209 Avis de motion : règlement 348-2011 Code d'éthique et de déontologie (élus)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Claudette Thibault à l'effet que, à une séance ultérieure du conseil, le règlement le règlement 347-2011 Code d'éthique et de déontologie sera présenté.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

14.4 Abrogation de la résolution 2011 07 181

Remis à une séance ultérieure.

14.5 Entente Monty Coulombe

Remis à une séance ultérieure.

14.6 2011 09 210 Don souper paroissial

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit autorisée une contribution de 100 \$ pour le souper paroissial de la Fabrique de Sainte-Edwidge qui aura lieu le 3 octobre prochain.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je, Roma Fluet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.

14.7 2011 09 211 Délégation Martial Tétreault congrès FQM

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De déléguer monsieur Martial Tétreault au Congrès de la FQM qui aura lieu du 29 septembre au 1^{er} octobre au Centre des Congrès de Québec, au coût de 615 \$ plus taxes applicables et les frais inhérents au Congrès.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je, Roma Fluet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 494.



15. 2011 09 212 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la séance ordinaire du 6 septembre 2011 soit levée à 22 h 25.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Roma Fluet

Directeur général et secrétaire-trésorier
Par intérim